

Sujet: [INTERNET] Consultation du public SARL le CHENE VERT A PLOUHA chaudières biomasse

De :

Date : Sun, 1 Nov 2020 10:35:44 +0000

Pour : "pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr" <pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr>

Provenance : Courrier pour Windows 10
CONSULTATION DU PUBLIC SARL LE CHENE VERT A PLOUHA

Quelle hypocrisie cette consultation alors que la cheminée est déjà en place. Le citoyen est encore dupé.

Tout ça pour des tomates hors sol sous serre chauffée qui provoque 20 fois plus d'impacts (émissions de GES générés pour la consommation d'énergie) qu'une tomate produite localement en saison

Quelle est la justification économique de cette activité ? Avons nous besoin de ces tomates. Quel gaspillage de terres, d'énergie et d'argent puisque l'ADEME financerait ce projet à près de 800 000 euros .Encore des aides pour l'agriculture intensive. Quel gaspillage de l'argent public alors que de nombreuses petites entreprises, commerces sont durement touchées par la crise COVID.C'est honteux.

Cet argent serait mieux investit, en ces temps difficiles, pour aider les petits agriculteurs éleveurs et maraîchers, bio notamment. Quelle est cette folie qui anime nos dirigeants et élus qui continuent à soutenir ce type d'agriculture.

Sur le site : malgré les déclarations du promoteur il y a de la population autour dont un établissement pour handicapés , un super marché, des habitations. Le site est entouré de zones humides. Le captage de Pouldouran qui alimente l'agglomération de Plouha en eau potable, est à seulement 300 mètres. Comment se fier aux déclarations du promoteur du projet qui assure le contraire.

Je m'inquiète beaucoup pour les émissions entraînées par la combustion de ce bois de classe B. Comment peut on assurer que la combustion de 11000 tonnes de bois de classe B est sans effet sur la santé. Qui va contrôler la qualité du combustible, les émissions diverses, la sécurité du site.... Les simples déclarations du promoteur ne sont pas suffisantes.

Que deviennent, en cas de pollution par des bactéries, l'eau comprise dans le circuit d'alimentation des tomates ?

Ce projet est situé dans un site inscrit près d'une zone Natura 2000. Plouha accueille de nombreux touristes. Pour ses falaises, les plus hautes de Bretagne, son histoire (réseau SHELURN, ses voies pour cyclistes, le pittoresque de ses petits hameaux, ses plages, son état resté encore nature, ses chapelles....Quelle publicité pour cette commune qui se veut 100 % nature ?

Les deux projets de méthaniseurs inquiètent déjà la population et sont une aberration économique, écologique, sociale, humaine, ...Quelle est cette nouvelle attaque contre cette commune qui ne contribuera pas à la réduction des gaz à effet de serre, au contraire, et va défigurer la commune. Combien de camions vont traverser PLOUHA par le rond-point de la poste, déjà bien emprunté. ? Ce projet est contraire au futur projet de Schéma régional qui prévoit la diminution des surfaces consacrées aux serres et la diminution des subventions pour ces projets.

Ne nécessite-t-il pas une délibération du Conseil Municipal de Plouha ? Ne faut-il pas l'avis de la CDNPS (commission départementale de la nature, des paysages et des sites), s'agissant d'un site inscrit ?

La BRETAGNE a d'autres atouts au niveau agricole. Il faut une réflexion pour que l'agriculture adopte des systèmes de production différents et plus vertueux..

Nous avons besoin d'agriculteurs, de paysans soucieux de la santé des terres, de l'air, des sols, et

qui nourrissent la population avec des produits de qualité. et non d'industriels et d'énergiculteurs.
Cela suffit.

Il faut que des études études d'impact soient réalisées compte tenu des graves conséquences sur la santé des habitants, l'air, les sols, de ce projet et son impact négatif sur le bilan carbone.

Pour ces raisons je vous demande, Monsieur le Préfet, de refuser la demande du pétitionnaire..

Sincères salutations